

Service de la navigation du Nord-Est

## **Etiage (gestion de la ressource en eau)**

### **MOSELLE CANALISEE**

#### **AVIS A LA BATELLERIE**

N° FR/2009/01845

#### **Une limitation des fausses bassinées, Un regroupement des embarcations de plaisance, Un rallongement de la durée d'éclusage**

▪ **à partir du lundi 1 juin 2009 à 06:00 [tous les usagers]**

- Moselle canalisée entre les PK 242.430 (écluse d'Apach) et PK 392.100 (écluse de Neuves Maisons)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.

Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000, NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.

Commentaire :

Mesdames et messieurs les Usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de la faiblesse du débit de la rivière Moselle, les mesures suivantes sont appliquées :

- les temps de manoeuvres des ouvrages (remplissage et vidange) sont augmentés afin de créer le moins de variations possibles des niveaux d'eau et de ne pas engendrer de manoeuvres intempestives des barrages automatiques.

- les fausses bassinées sont limitées. Les passages des bateaux avalants et des bateaux montants sont coordonnés au maximum.

- le regroupement des bateaux de plaisance aux passages des écluses est obligatoire et s'effectue selon les consignes données par les agents de Navigation du Nord Est. Ce regroupement peut occasionner des attentes limitées à une heure.

Messieurs les Usagers devront se conformer aux indications données par les Agents du Service.

Directeur(trice)

**Signé**

Jean Philippe MORETAU

Date limite d'affichage :

Prochain Avis